

ADMR

Pour tous,
toute la vie,
partout.

SERVICES ET
SOINS AUX SENIORS

ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP

ENFANCE
ET PARENTALITÉ

ENTRETIEN
DE LA MAISON



pour tous, toute la vie, partout

P. 4
L'ADMR, un réseau
en mouvement

P. 5
L'ADMR, une histoire
d'innovation sociale
et solidaire

P. 8
L'ADMR, un projet porté
par des valeurs

P. 10
L'ADMR, une organisation
unique et structurée

P. 12
L'ADMR, un maillage territorial
garant de proximité

P. 14
L'ADMR en chiffres

P. 16
L'Union nationale,
une instance centrale
au service du réseau

P. 17
Le fonctionnement
de l'Union nationale

P. 18
Les instances décisionnelles

P. 19
Organigramme simplifié
de l'Union nationale

P. 20
L'ADMR et ses quatre pôles
d'activité

P. 24
L'ADMR et ses filiales

Sommaire

Le projet politique de l'ADMR

Le projet politique de l'ADMR vise à permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles, de la naissance à la fin de vie. Chacun est acteur de sa propre vie, libre de ses choix et à même de décider, avec l'accompagnement éventuel de son entourage et de l'association, de ce qu'il souhaite en matière de services. Depuis sa création, l'ADMR s'adapte à l'évolution de la société, anticipe et accompagne les attentes des personnes, des aidants et des familles.

L'ADMR est un réseau de proximité, qui participe à l'animation des territoires : employeurs responsables et entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, les associations ADMR sont des acteurs majeurs du développement local.

Ensemble, bénévoles et salariés des associations locales développent une action collective de qualité, porteuse de fraternité, de réciprocité, de solidarité et de lien social. Issus de la société civile, les bénévoles de l'ADMR sont au cœur de cette action de veille, d'innovation sociale et de services, de création de partenariats. Les salariés, à travers leurs missions de professionnels des services à la personne œuvrent à créer une relation de proximité avec les personnes et les familles accompagnées, par leur présence et leur qualité d'écoute. L'ADMR, c'est également la force d'un réseau, qui se caractérise par un maillage de l'ensemble du territoire à travers des associations locales à taille humaine. Ce modèle de réseau intégré permet de mettre en pratique le principe de subsidiarité qui est au cœur du projet ADMR, et par là même conduit à rechercher en permanence le niveau le plus pertinent pour agir.

L'ADMR, un projet associatif solidaire et innovant au cœur des territoires

Acteur de référence des services à la personne, l'ADMR est au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945. Les 94 000 salariés des 2 700 associations locales ADMR, gérées et animées par des bénévoles et des salariés d'encadrement, délivrent quotidiennement partout en France services et soins auprès de ceux qui en ont le plus besoin.

Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie, et décider de l'accompagnement et des services auxquels elle souhaite avoir recours. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles y contribue en délivrant un service adapté à chacun et en entretenant le lien social.

Ses valeurs de Solidarité, d'Universalité, de Proximité, de Respect et de Réciprocité nourrissent le projet politique de l'ADMR et animent au quotidien la vie du réseau.

Au cœur des transformations de la société depuis sa création, l'ADMR innove pour une société plus solidaire et développe les nouveaux services qu'appellent, pour les aidants comme pour les aidés, l'évolution de la démographie et des modes de vie et la mutation des usages, notamment numériques.

L'expertise et le professionnalisme de l'ADMR s'expriment dans 4 grands pôles d'activité : Services et soins aux seniors, Accompagnement du handicap, Enfance et parentalité et Entretien de la maison.

L'ancrage local de ses bénévoles et de ses associations permet à l'ADMR de contribuer à l'aménagement du territoire en développant une activité adaptée aux besoins des populations. Ses relais, fédéraux et national, lui assure l'écoute des institutions et des pouvoirs publics.

L'ADMR propose un véritable projet de société.

L'ADMR, un réseau en mouvement



→ Aujourd'hui, l'ADMR est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et la référence de l'aide à domicile en France

Il s'appuie pour cela sur son réseau composé de bénévoles issus de la société civile et de salariés des associations locales.

Ensemble, ils sont vecteur d'innovation sociale et développent une action collective de qualité, de réciprocité, de solidarité et de lien social.

→ Premier réseau national associatif de service à la personne

Depuis son origine, en 1945, l'objectif de l'ADMR est double : aider l'ensemble de la population, notamment la plus vulnérable, dans leur quotidien, et créer des emplois de proximité. Une double ambition qui engage l'ADMR vis-à-vis de ses clients, de ses salariés et de ses concitoyens.

Créées en 1945, les premières associations d'aides familiales rurales avaient pour vocation de venir en aide aux familles et de proposer des emplois aux jeunes-femmes du monde rural en créant deux professions nouvelles : la travailleuse familiale (TF) et l'aide familiale rurale (AFR).

Ancré dans les territoires et porté par des bénévoles, femmes et hommes engagés au sein d'associations locales à taille humaine, le mouvement ADMR a su évoluer et s'adapter au fil des décennies.

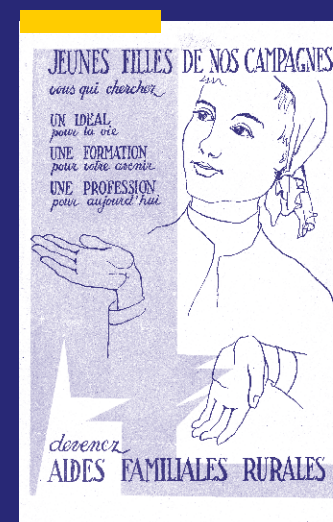
→ Depuis plus de 75 ans, l'ADMR est au service de tous, à tous les âges de la vie, partout en France

Acteur majeur du lien social, le bénévole ADMR est au cœur de la compréhension des enjeux grâce à des actions de veille et à la mise en place de partenariats créatifs et structurants. Il participe ainsi à l'innovation et à la dynamique du réseau.

L'ADMR, une histoire d'innovation sociale et solidaire

Juillet 1945

Création par François Romatif et Marie Godinot de l'AFR, première association des Aides familiales rurales pour aider



1946

Création de l'Union nationale

1965

Embauche des premières aide-ménagères : début de la diversification des services en direction des personnes âgées

1975

L'AFR (Aide familiale rurale) devient l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

30^e anniversaire

1978

Reprise du premier centre de soins par l'ADMR

1980

Ouverture du premier SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) pour personnes âgées

1981

Création du métier d'auxiliaire de vie pour les personnes âgées ou handicapées



1982

Lancement du service de livraison de repas, création des premières crèches, haltes-garderie, et des petites unités de vie



1984

Développement de l'aide-ménagère aux familles

1986

Création des associations intermédiaires « Domicile services »

1987

Création des associations mandataires pour les particuliers employeurs

1988

Lancement de la télésistance ADMR

1990

Congrès d'Épinal : l'ADMR réaffirme ses valeurs à l'occasion de ses 45 ans



1992

Création d'ADOMI-ADMR plateforme d'intermédiation entre les assistants et les prestataires de services à domicile

Vote du projet informatique national

1994

Adoption du projet politique finalisé

1995

Nouveau logo qui positionne l'ADMR comme « l'Association du service à domicile »

50^e anniversaire de l'ADMR à Paris



1996

Adoption d'une charte qualité et d'une charte du bénévolat

1998

Adoption des nouveaux statuts marquant la stratégie de développement sur l'ensemble du territoire

2000

Création d'ADYFOR-ADMR (conseil, recrutement...)

2005

60^e anniversaire de l'ADMR à Montpellier



2006

Engagement du réseau dans une démarche qualité en vue de certifier l'ensemble des associations locales

Création de l'enseigne Personia



2007

Développement des prestations de ménage, repassage, petit jardinage, transport accompagné, et de l'accueil collectif et individuel des jeunes enfants

2008

Lancement du CAP 2008-2011 : plan pluriannuel de développement de l'ADMR en s'appuyant sur le projet politique et en restant cohérent avec nos valeurs fondamentales

2009

Forum des associations de Lyon



2010

Déploiement du nouveau logo et de la nouvelle signature « la référence du service à la personne »



2011

Lancement du CAP 2012-2015. Nourrit du précédent CAP, il s'appuie sur les valeurs du réseau : humanisme, relation à l'autre, échange, proximité...

2014

Signature de la charte MONALISA (Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des personnes âgées)

Lancement de l'offre d'habitat avec services « Habiter Autrement ADMR »



2015

Lancement du CAP 2016-2021

L'ADMR fête ses 70 ans lors du Forum de Saint-Étienne. Présentation du projet politique actualisé



2016

Lancement de l'offre d'aide aux aidants, campagne de développement de services à destination des proches

2017

L'Union nationale obtient l'agrément service civique et signe plusieurs conventions de mécénat de compétences

2018

L'ADMR change de logo et adopte une nouvelle signature : « Pour tous, toute la vie, partout. » pour moderniser son image et favoriser son développement auprès de tous les publics



2019

Première campagne nationale de communication en télé

2020

L'ensemble du réseau se mobilise lors de la crise de la Covid-19. Les bénévoles s'organisent pour assurer le maintien du lien social et rompre l'isolement des plus fragiles

2021

Octobre : Entrée en vigueur de l'Avenant 43 de la convention collective de branche, réel levier de valorisation des métiers

2022

Lancement du CAP 2022-2025 FORUM ADMR à Nantes

L'ADMR, un projet porté par des valeurs

Le projet politique au cœur du mouvement

L'ADMR est une association de service à la personne mais c'est aussi un mouvement. Derrière l'engagement de ses bénévoles et de ses salariés, il y a une dynamique commune qui s'incarne dans le projet politique de l'ADMR (cf. encadré), soutenu par des valeurs essentielles.

→ L'ADMR est un réseau de proximité,

qui participe à l'animation des territoires : employeurs responsables et entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, les associations ADMR sont des acteurs majeurs du développement local.

Ensemble, bénévoles et salariés des associations locales développent une action collective de qualité, porteuse de fraternité, de réciprocité, de solidarité et de lien social. Issus de la société civile, les bénévoles de l'ADMR sont au cœur de cette action de veille, d'innovation sociale et de services, de création de partenariats.

Les salariés, à travers leurs missions de professionnels des services à la personne œuvrent à créer une relation de proximité avec les personnes et les familles accompagnées, par leur présence et leur qualité d'écoute.

Le projet politique de l'ADMR vise à permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles, de la naissance à la fin de vie.

Chacun est acteur de sa propre vie, libre de ses choix et à même de décider, avec l'accompagnement éventuel de son entourage et de l'association, de ce qu'il souhaite en matière de services.

Depuis sa création, l'ADMR s'adapte à l'évolution de la société, anticipe et accompagne les attentes des personnes, des aidants et des familles.

→ L'ADMR, c'est également la force d'un réseau,

qui se caractérise par un maillage de l'ensemble du territoire à travers des associations locales à taille humaine. Ce modèle de réseau intégré permet de mettre en pratique le principe de subsidiarité qui est au cœur du projet ADMR, et par là même conduit à rechercher en permanence le niveau le plus pertinent pour agir.

Des valeurs communes

Les relations humaines qui lient les salariés, les bénévoles et les clients de l'ADMR sont fondées sur la confiance et des valeurs communes : proximité, respect, solidarité, réciprocité et universalité. Vivantes, elles ne cessent d'alimenter l'engagement quotidien des salariés et bénévoles.



L'ADMR, une organisation unique et structurée

Un triangle vertueux : clients, bénévoles et salariés

L'ADMR déploie son action en s'appuyant sur ses valeurs et sur un mode de fonctionnement unique associant trois acteurs : le bénévole, le salarié et le client. Tous trois, unis par un lien étroit, sont les composants d'un triptyque qui constitue le cœur de l'ADMR : le « triangle d'or ».

→ Des bénévoles acteurs du lien social

Par leur action de terrain, les 85 000 bénévoles de l'ADMR sont en prise directe avec les besoins de la population. Ils assurent un rôle essentiel d'écoute et de maintien du lien social. Ils s'appuient sur leur connaissance des attentes des clients, du contexte et des partenaires locaux pour orienter et piloter l'activité des associations. Ils sont également les employeurs des salariés de l'ADMR.

→ Des salariés qui apportent expertise et qualité d'écoute

Quotidiennement au contact des clients, les 94 000 salariés sont les garants du professionnalisme du service ADMR, mais contribuent également à l'entretien du lien social. Le réseau ADMR compte de nombreuses professions, telles que les aides à domicile, les auxiliaires de vie sociale, les aides-soignants, les infirmiers à domicile, les éducateurs de jeunes enfants, les techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF), mais aussi des salariés administratifs qui encadrent et coordonnent les prestations.



L'aide à domicile regroupe de nombreux métiers

La diversité de ces métiers est souvent mal connue. Pourtant, une organisation comme l'ADMR fédère de nombreux savoir-faire, au service de ses clients.

Parmi eux :

- 76 900 aides à domicile ;
- 3 190 aides-soignantes ;
- 475 infirmières soignantes ;
- 410 infirmières coordinatrices ;
- 1 150 TISF (techniciens de l'intervention sociale et familiale) ;
- 1 100 professionnels auprès des jeunes enfants ;
- 5 000 professionnels administratifs.

→ Des clients qui bénéficient de services personnalisés

L'ADMR place la qualité de service au cœur de son activité. Afin de mettre en place des services sur-mesure pour chaque client, les associations favorisent l'écoute et l'implication du bénéficiaire.

L'ADMR accompagne ses 720 000 clients et anticipe les évolutions des besoins pour adapter en permanence ses services.

La vie associative

L'ADMR trouve son origine et sa force dans le modèle associatif. Un modèle qu'elle entend préserver et continuer à faire grandir.

Comme toute association, son existence repose sur l'engagement bénévole quotidien d'hommes et de femmes. Ce sont eux qui font vivre l'esprit associatif et garantissent la pérennité du modèle.

C'est pourquoi, soucieuse de garantir l'animation de la vie associative de ses fédérations et de ses associations, l'ADMR a mis en place pour chaque organisation des référents locaux, composés de binômes bénévole-salarié.

Un binôme bénévole-salarié structurant

Le binôme bénévole-salarié est indissociable : il est le moteur de l'action de l'ADMR. Au sein des associations ADMR, bénévoles et salariés assurent une action complémentaire pour proposer au client une prestation personnalisée.



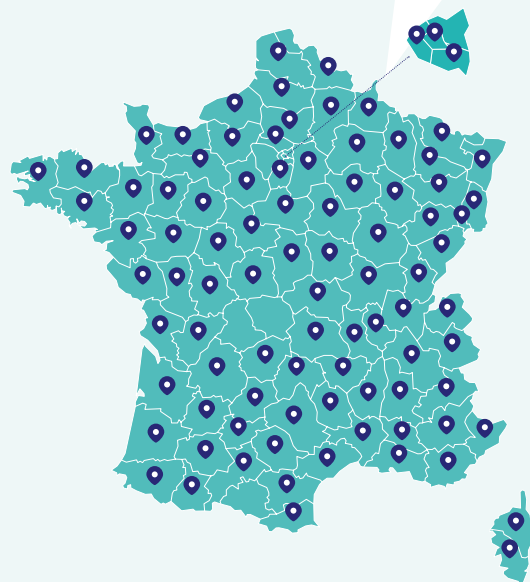
L'ADMR, un maillage territorial garant de proximité

L'ADMR rassemble 2 700 associations regroupées en 87 fédérations départementales.

→ Un ancrage dans chaque territoire

Le réseau s'appuie sur un maillage unique qui ancre l'ADMR au cœur de chaque territoire, aussi bien en zone rurale ou reculée qu'en zone urbaine. Fidèle à son projet initial, l'ADMR reste présente pour animer la vie locale et dispose d'une vraie connaissance des spécificités de chaque territoire.

Cette proximité lui permet d'apporter des réponses sur mesure aux enjeux locaux et d'adapter son offre de services en fonction de la réalité des attentes.



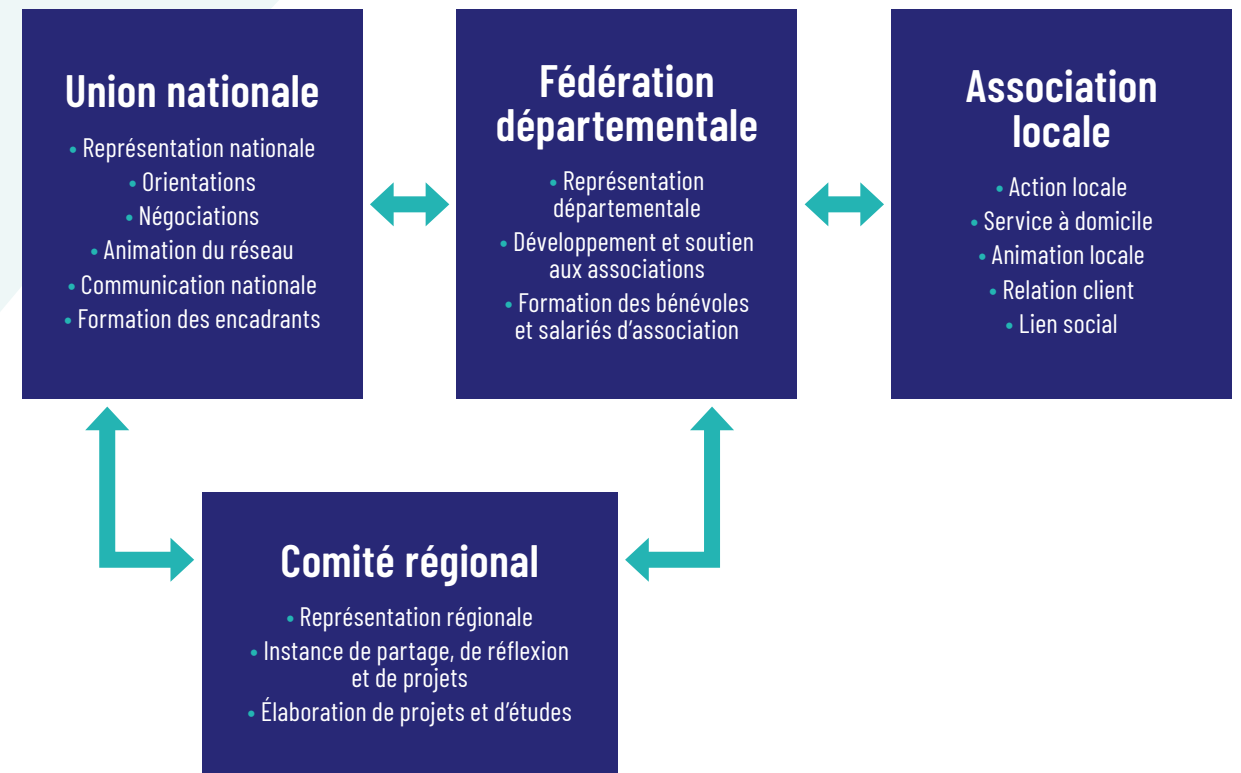
→ Une organisation unique

Associations, fédérations et Union nationale : trois niveaux complémentaires

La force de l'ADMR repose également sur son organisation à 3 niveaux :

- **des associations** implantées localement pour délivrer des services au plus près de leurs clients ;
- **des fédérations** mutualisant certains services pour les associations (facturation, paie...) et assumant le rôle d'interlocuteur des instances départementales (Conseils départementaux...);
- **l'Union nationale**, instance nationale qui met à la disposition de l'ensemble du réseau ses services et son expertise, le représente auprès du Gouvernement et des instances nationales et définit les orientations du mouvement.

Ces trois niveaux, complétés par des comités régionaux ayant un rôle de concertation, de réflexion et de mobilisation, sont complémentaires et permettent à l'ADMR de rester en lien avec les réalités des territoires tout en faisant entendre sa voix auprès des différents niveaux d'interlocuteurs institutionnels.



Le principe de subsidiarité

Au cœur de cette organisation à 3 niveaux, un principe a été défini : c'est toujours au niveau le plus proche du terrain – le plus souvent l'association locale – que doivent être prises les décisions. Le rôle de l'Union nationale est alors d'informer et de conseiller les fédérations et les associations. Ce principe, nommé « principe de subsidiarité » a été largement mis en œuvre à l'occasion de la crise sanitaire.

Des Conseils d'administration à chaque niveau pour orienter et animer les organisations

L'Union nationale, tout comme chaque association et chaque fédération, est dotée d'un Conseil d'administration, avec un président bénévole élu.

Les salariés y sont également représentés et disposent d'un quart des sièges au sein du Conseil d'administration. Chaque Conseil d'administration définit la stratégie à chaque niveau de l'organisation et prend toutes les décisions essentielles à son activité et à son développement.



Plus de
75 ans
d'expérience

87

féderations
départementales

2 600

associations locales



81 000

bénévoles

94 000

salariés

L'ADMR EN CHIFFRES

BÉNÉFICIAIRES



720 000
clients



194 000

FAMILLES ET
JEUNES ACTIFS



392 000

PERSONNES
ÂGÉES



97 000

PERSONNES
SOIGNÉES



25 000

PERSONNES
VIVANT AVEC
UN HANDICAP



12 000

PARTICULIERS
EMPLOYEURS
(SERVICE MANDATAIRE)

HEURES D'INTERVENTION

92 millions
d'heures d'intervention tous services confondus



AUTONOMIE*

66
millions

FAMILLE

11,8
millions

SOINS

6,5
millions

ENTRETIEN DE LA MAISON

7,7
millions

* Séniors et personnes vivant avec un handicap.

L'Union nationale, une instance centrale au service du réseau

L'Union nationale : un rôle pluriel

Ancrée dans les territoires, l'ADMR joue également un rôle essentiel au niveau national.

Son histoire, son réseau et le nombre de ses salariés et bénévoles lui confèrent un poids majeur au sein des instances représentatives du secteur – l'ADMR dispose de 53 % des voix au sein de l'USB-Domicile – et une écoute attentive des pouvoirs publics. Régulièrement consultée par les ministères, le Parlement et les Directions centrales, l'ADMR participe ainsi très activement aux réflexions et travaux qui animent le secteur.

C'est l'Union nationale des associations ADMR qui joue ce rôle de référent national. L'Union nationale est ainsi force de proposition, s'exprime pour l'ensemble du réseau et entretient le dialogue avec les pouvoirs publics.

Mais c'est aussi au niveau de l'Union nationale que sont proposées et arrêtées les orientations politiques du mouvement. C'est aussi l'Union nationale qui accompagne et coordonne de nombreux projets, valorise le réseau en faisant connaître la marque ADMR, négocie et signe les accords collectifs applicables par les associations du réseau.



Le fonctionnement de l'Union nationale

L'Union nationale élabore un plan stratégique pluriannuel, le CAP, décliné chaque année dans des plans d'actions. CAP et plans d'actions sont soumis au vote lors des Assemblées générales nationales. Les fédérations départementales se dotent également de plans d'actions annuels déclinés du CAP.

L'Union nationale organise également des commissions nationales (régions, révision, paritaire, structure, développement, communication, ressources humaines, gestion) et des groupes de travail (santé, qualité, famille) pour participer à la réflexion nationale sur des sujets stratégiques, proposer des plans d'actions et travailler à la réalisation d'outils pour le réseau. Composés de représentants bénévoles et salariés des fédérations départementales et de l'Union nationale, ils sont présidés par des administrateurs nationaux. Leurs travaux sont régulièrement soumis au Conseil d'administration.

Pour éclairer et mettre en application les décisions du Conseil d'administration, l'Union nationale s'appuie sur une équipe de salariés dirigée par Thierry d'Aboville, Secrétaire général. Elle est structurée en cinq départements :

- le département Développement et qualité ;
- le département Ressources humaines, juridique et paritarisme ;
- le département Finances et gestion ;
- le département Communication et marketing ;
- le département Système d'information, d'innovation et de transformation digitale.

Un délégué à la protection des données (DPO) est nommé pour assumer la responsabilité de la mise en œuvre du RGPD et assister le réseau dans sa mise en conformité. Une fonction support, les Services généraux, fluidifie également le fonctionnement de l'Union nationale.

Les temps forts du réseau :

L'Union nationale organise différents événements qui ponctuent la vie du réseau :

- l'Assemblée générale de l'Union nationale en novembre ;
- les commissions et groupes de travail nationaux ;
- les Journées d'étude du mouvement (JEM) ;
- les animations régionales réunissent chaque année l'équipe nationale et les équipes régionales ;
- les séminaires et journées nationales : journées ressources humaines, famille, santé, qualité, communication.

Les instances décisionnelles

Le Conseil d'administration de l'Union nationale

L'Union nationale des associations ADMR est administrée par un Conseil d'administration national.

Son rôle : prendre toutes les décisions utiles à la bonne marche de l'Union nationale, dans le cadre des statuts et de l'objet de l'Union nationale, dans la limite des orientations que lui a confiées l'Assemblée générale et dans le respect du budget adopté. Il se réunit une dizaine de fois chaque année.

Lieu de réflexion, de proposition et de décision, le Conseil d'administration est l'instance dirigeante de l'Union nationale.



Marie-Josée Daguin
Présidente

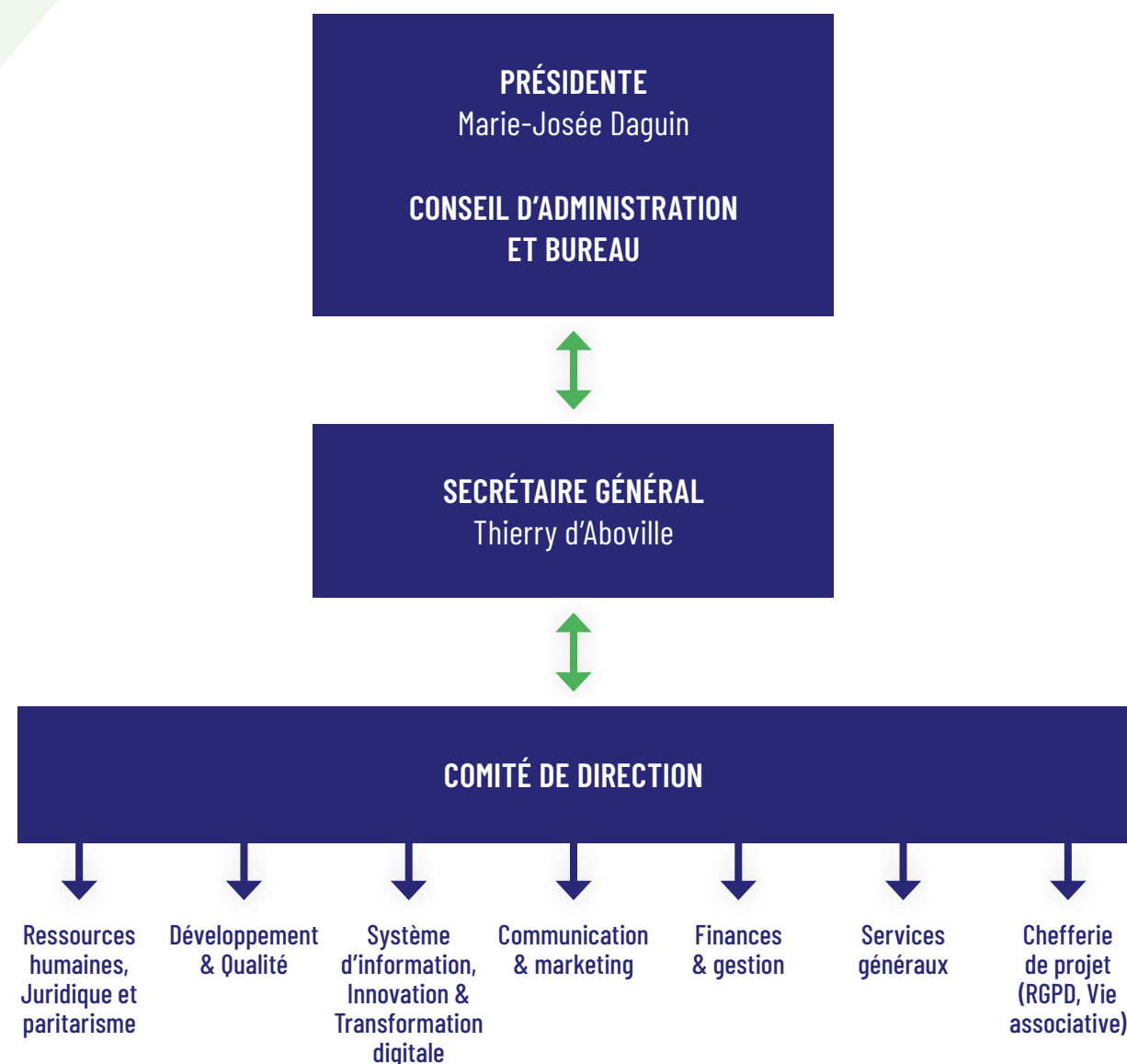


Thierry d'Aboville
Secrétaire général

Un comité de direction et cinq départements au service du réseau

L'Union nationale centralise également les informations en provenance de chaque fédération et s'en fait le relais auprès de l'ensemble du réseau. Elle veille ainsi à la bonne diffusion d'une communication ascendante et descendante qui doit irriguer chaque département et chaque territoire. Dotée de cinq départements et d'un comité de direction, elle apporte son expertise et son conseil à l'ensemble du réseau.

Organigramme simplifié de l'Union nationale au 1^{er} janvier 2022



L'ADMR et ses quatre pôles d'activité



Services et soins aux seniors



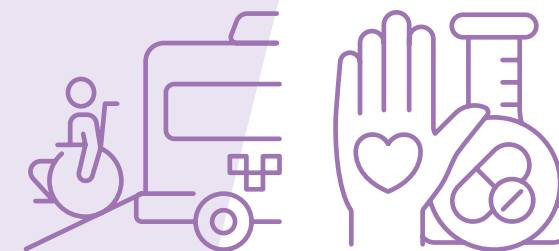
Vivre et vieillir chez soi est le souhait de l'immense majorité des Français, légitimement attachée à leur domicile et à leur environnement. L'ADMR intervient pour permettre le bien-vieillir à domicile, en facilitant le quotidien des plus âgés et de leurs proches aidants. Elle leur apporte accompagnement, écoute et soutien afin qu'ils puissent vivre à domicile aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

Les prestations s'adaptent aux attentes de chacun. Une évaluation est d'abord proposée afin de déterminer les besoins et de définir les solutions personnalisées de services et de soins à mettre en place. Une coordination et un suivi de la qualité des prestations sont ensuite assurés en continu.

Une large gamme de prestations et de services est proposée : aide à domicile, aide-ménagère (dans le cadre de l'aide sociale), soins à domicile ou en centre de santé, actions de prévention notamment sur la perte d'autonomie, actions pour lutter contre l'isolement, transport accompagné, diagnostic habitat, hébergements et habitats regroupés, livraison de repas et de courses à domicile, téléassistance (via Filien ADMR), garde et visite à domicile de jour et de nuit, sortie d'hospitalisation, sorties/loisirs, aide aux aidants...

Cette offre de services ne cesse de s'étoffer pour répondre aux nouvelles attentes. La crise sanitaire a ainsi amené un développement des prestations de portage de repas destinées aux personnes isolées et fragiles. Un service qui permet également de maintenir le lien social.

Accompagnement du handicap



L'ADMR propose aux personnes vivant avec un handicap et à leurs proches aidants une large gamme de services adaptés à leur projet de vie et à leurs besoins comprenant : diagnostic habitat et aides techniques, accompagnement à domicile et hors domicile, soins à domicile, aide au répit, établissements et habitats inclusifs...

Ces prestations ont pour objectif non seulement de faciliter le quotidien des personnes aidées et de leurs proches aidants mais aussi de contribuer à une société plus inclusive.

Les prestations d'aide aux aidants se développent de plus en plus, notamment avec la mise en place du service ADMR Rel'Aide qui permet d'offrir des temps de répit de plusieurs jours à ceux qui s'investissent quotidiennement dans l'accompagnement de leurs proches.

Une prise en compte de ce rôle d'aidant qui va de pair avec la création d'un statut ouvrant à des droits spécifiques.





Enfance et parentalité

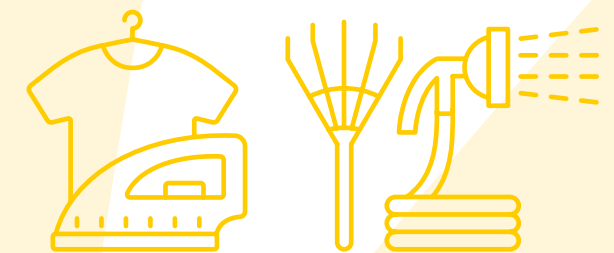
Permettre aux enfants de s'épanouir et de bien grandir en garantissant leur bien-être et leur développement harmonieux : ce sont autant d'enjeux de société essentiels.

Or, cela dépend à la fois de la mise en place de services d'accompagnement, d'accueil et d'éducation adaptés, prenant en compte un ensemble de facteurs sociaux et psychologiques à l'œuvre dès la toute petite enfance, mais également d'initiatives renforcées de soutien à la parentalité. C'est cela que préconise le rapport des 1 000 premiers jours, remis en septembre 2020 par la commission présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik.

Pour accompagner les enfants de tous âges et leurs parents, l'ADMR a développé une réelle expertise en matière d'accueil et de développement de l'enfant et de soutien à la parentalité, et un large éventail de services centrés sur le suivi de l'enfant, son développement et les différentes étapes de sa vie : soutien à la parentalité à domicile, crèches et micro-crèches, haltes-garderies, relais d'assistantes maternelles, accueils de loisirs, lieux d'accueil parents - enfants, garde d'enfants à domicile, aide aux devoirs/ soutien scolaire à domicile...



Entretien de la maison



Dans le respect de la vie privée des clients, les professionnels de l'ADMR répondent aux besoins du quotidien : entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage, ménage, repassage...

L'ADMR et ses filiales : des bénéfices conjoints

Chaque filiale intervient dans un domaine spécifique et permet de développer des expertises particulières relatives soit à la formation, aux nouvelles technologies, à la télésurveillance, ou encore à la gestion... Chacune interagit avec l'Union nationale et l'ensemble du réseau pour offrir toujours plus de services spécifiques et de qualité. Cette organisation présente un triple intérêt.

→ La mutualisation des expertises

Les filiales prennent en charge l'ensemble des besoins spécifiques du réseau ADMR permettant ainsi de mutualiser l'offre de services et d'optimiser leurs coûts. Cette mutualisation est d'autant plus fondamentale qu'elle permet d'offrir les meilleurs services à des structures de tailles très différentes.

→ Une même connaissance de l'environnement de l'aide à domicile

Les filiales possèdent chacune à leur niveau une connaissance unique de l'organisation, de la philosophie et des valeurs de l'ADMR mais aussi des métiers de l'aide à domicile et du secteur médico-social qui lui permet de proposer et de développer des solutions adaptées et efficaces.

→ L'opportunité de développer de nouveaux services de manière plus agile et innovante

Des filiales comme NSI ADMR ou Filien ADMR disposent d'un savoir-faire éprouvé dans les domaines des nouvelles technologies : développement d'applications pour NSI, télésurveillance pour Filien ADMR. L'ADMR mise sur ces structures pour développer des projets innovants en mode agile.



Les filiales de l'ADMR

Pour mettre en œuvre le projet politique de l'ADMR et proposer les meilleurs services à son réseau et à ses clients, l'Union nationale s'est entourée de plusieurs filiales.



Adyfor est un **organisme en charge de la formation et des activités d'audit, de recrutement et d'évaluation.**

Le programme de formation proposé est spécifique aux métiers de l'aide à domicile et s'adresse aux bénévoles et aux salariés, qu'ils soient ou non ADMR.

CRÉATION : 1999

www.adyfor.com



NSI est **en charge de la stratégie, du développement et de la gestion opérationnelle des projets informatiques**

inscrits au schéma directeur du système d'information national ADMR. Elle met à disposition du réseau des outils informatiques conçus pour répondre aux exigences des métiers des services à la personne.

CRÉATION : 2003



Filien propose des **prestations de téléassistance** (téléassistance mobile avancée, pour les logements individuels ou collectifs). Ces services contribuent au **maintien à domicile des personnes âgées ou vivant avec un handicap** et à **l'entretien du lien social pour les personnes isolées**. Filien assure également des services de protection et de sécurité des travailleurs isolés.

CRÉATION : 1988

www.filien.com



SAGES est un **cabinet d'expertise comptable** inscrit à l'ordre des experts comptables de Paris Île-de-France. Elle est spécialisée dans le secteur de l'Économie sociale et solidaire, notamment dans le champ Médico-social où elle accompagne les fédérations et associations d'aide à domicile. Ses domaines d'intervention sont essentiellement orientés vers les missions comptables, sociales/paie, d'audit et d'accompagnement aux directions financières.

CRÉATION : 2015

www.sagesexpertise.com



Adomi est une **plateforme d'intermédiation entre les mutuelles et les associations ADMR**, dans le contexte d'un besoin d'assistance. Les prestations proposées aux assistants sont celles des associations ADMR ou des partenaires : aide au ménage, garde d'enfants auxiliaire de vie...

CRÉATION : 1992

www.adomi.fr



Personia est une **plateforme téléphonique qui met en relation les clients avec une sélection de prestataires de services à la personne** dont l'ADMR. Elle regroupe 3 activités : l'intermédiation avec « des assistants », la mise en relation avec les particuliers et l'astreinte téléphonique pour le compte des associations.

CRÉATION : 2006

www.personia.org

Les Domiciliennes est une **filiale qui administre les participations de l'Union nationale** dans les sociétés conçues pour gérer les outils nationaux et qui participe à leur financement.

CRÉATION : 1999

Union nationale ADMR

184 A, rue du Faubourg Saint-Denis

75484 Paris Cedex 10

Tél. : 01 44 65 55 55

info@admr.org



www.admr.org